

# Analyse des réponses au questionnaire

## 1. Introduction

Dans la suite du processus de concertation, le Conseil Départemental des Vosges a envoyé le 22 décembre 2017 un questionnaire aux participants de la concertation sur leurs propositions faites lors de la concertation. Cette analyse porte sur les différentes réponses reçues.

15 réponses ont été faites. La région a préféré s'exprimer en dehors du questionnaire, dans un fichier qui donne plus d'explications. Ce fichier est fourni séparément et n'est donc pas inclut dans cette analyse.

Les trois associations de la catégorie "nature et consommateurs" (VNE, Oiseaux Nature, UFC Que Choisir) n'ont pas répondu.

Précisons que lorsque nous parlons des « participants » dans cette analyse, nous nous référons à ceux qui ont répondu au questionnaire.

Le questionnaire a repris les 7 grandes thématiques des échanges de la concertation. Ces thématiques sont les suivantes :

- Les transferts d'eau
- Le Muschelkalk
- Les économies d'eau
- Le développement du territoire
- Les coûts et financements
- La qualité de l'eau
- La gouvernance

Sur beaucoup de ces thématiques, les participants lors des échanges de la concertation ont énoncé à la fois de grands principes et des actions spécifiques. Nous les avons repris dans notre analyse. Nous allons spécifiquement montrer sur quels principes et sur quelles actions il y a consensus parmi les participants, et où il reste des controverses.

## 2. Les réponses par thématique

### 2.1. Les transferts d'eau

#### Les principes

Tous ceux qui ont répondu - avec une exception qui nécessite plus de discussion - acceptent la nécessité d'un transfert (point 1<sup>1</sup> du questionnaire). Néanmoins ils y ajoutent des spécifications. Ces spécifications se trouvent dans les principes énoncés ci-après. Sur ces principes tous ont répondu en grande partie avec « aime », quelques-uns avec « appuie » et très peu « vivre avec » (lorsque ce n'est pas marqué autrement) :

- ◆ Protection des autres nappes et surtout les rivières et les milieux aquatiques associés au transfert (3)

---

<sup>1</sup> Dans la suite nous donnons seulement le chiffre

- ◆ Sécuriser l’approvisionnement des diverses communes du territoire en qualité et quantité avec le transfert (4)
- ◆ La solution de transfert devrait avoir le moins d’impact possible sur le prix de l’eau des abonnés (même si cela n’est pas le seul critère) (5)
- ◆ Concilier la préservation de l’environnement et l’impact économique des mesures prises (7)
- ◆ Faire des interconnexion(s) locales si nécessaire (16)
- ◆ Assurer la cohérence des transferts éventuels (au cas où il y a des transferts) avec les autres documents réglementaires (SCOT, PLU...) (8, un vote « plus de discussion »)
- ◆ La solution de transfert doit être simple techniquement par rapport à la situation actuelle (9, un vote « plus de discussion »)
- ◆ Un transfert éventuel servirait à la sécurisation de l’eau potable pour la population (habitants) mais aussi pour les autres usages (agri-industrie, industrie) (14, un vote « plus de discussion »)

Par contre sur le point : « Permettre l’atteinte d’un bon état de la ressource des GTI pour 2021 » (2), deux participants voyaient « beaucoup de problèmes » et un participant avait besoin de plus de discussion.

### Transfert et prélèvements spécifiques

Sur toutes les propositions de prélèvement spécifique, il existe des controverses indiquées par des réponses oranges (« plus de discussion ») et rouges (« beaucoup de problèmes ») sur certaines.

Il n’apparaît pas de consensus autour des prélèvements pour Nestlé Waters (18-21). NW semble être préparé à rester sur un maximum de 750 000 m<sup>3</sup> (GTI), sans vouloir non plus facilement baisser les prélèvements au-delà (18,19 et 21).

Les prélèvements GTI du SIE de Bulgnéville pour garantir l’approvisionnement de l’Ermitage dans la nappe des GTI du secteur Sud-Ouest demandent plus de discussion selon 4 personnes (22).

En résumé, il faudrait donc encore plus de discussion sur les points suivants :

- ◆ Est-ce que NW sera autorisé à prélever un minimum de 750 000 m<sup>3</sup> du GTI ?
- ◆ Est-ce que ce prélèvement sera sécurisé pour NW ou est-ce que ce quota pourrait baisser sous certaines conditions ? Lesquelles ?
- ◆ Est-ce que l’Ermitage aura un accès garanti à l’eau GTI du SIE de Bulgnéville ?

## 2.2. Le Muschelkalk

Le choix du Muschelkalk en tant qu’option prioritaire reste controversé (24-30 et 45-50), par contre une majorité des participants est pour, ou sans vote contre, la déclaration suivante :

- ◆ Envisager le Muschelkalk en ressource d’appoint local (mais principalement développer l’option des GTI Sud-Est) (32)

Néanmoins, même si cela semble indiquer que l’option sud-ouest est beaucoup plus consensuelle parmi les participants que l’option du Muschelkalk, il n’y a pas de consensus sur *comment* une telle transition (voir par exemple la proposition 35 sur le forage de Valfroicourt) pourrait fonctionner. Aussi est-il possible qu’il y ait quand même encore certaines réserves à l’option des GTI Sud-Est (33-44)

## 2.3. Les économies d'eau

### Les principes

Presque tous aiment (et un participant « appui ») le principe suivant :

- ◆ Considérer l'eau comme un enjeu pour tous (demander des efforts de tous les usagers) (51).

Les principes suivants sont aussi largement appuyés ou aimés :

- ◆ Préserver la ressource et réduire la consommation car les économies d'eau sont intrinsèquement vertueuses (changements climatiques) (54)
- ◆ Préserver le territoire d'un point de vue des ressources en eau (55)
- ◆ Limiter les pertes dans les réseaux et dans les procédés de traitement (57)
- ◆ Réutilisation de certaines eaux par les industriels (inclus NW) (58)
- ◆ Les économies d'eau sont une plus-value pour la communication vers le grand public (par exemple pour l'industrie) (59)
- ◆ Trouver un équilibre entre économie d'eau et viabilité des installations pour la distribution de l'eau (car investissement dans infrastructures etc., cf. coûts invariables pour l'entretien des infrastructures, indépendant des volumes consommés). (60 – Ce dernier a reçu une voix « je peux vivre avec »)

D'autres principes proposés (52, 53,56, 61, 62) ont rencontré de larges majorités en leur faveur, mais aussi quelque voix orange voir rouges. La proposition suivante semble particulièrement importante :

- Tous les acteurs doivent contribuer [à l'économie d'eau], particulièrement les industriels (52, avec une voix orange par NW et une voix rouge par l'Ermitage)

### Les actions

Consensus (tous aiment ou appuient) pour :

- ◆ Elus/Maires : Développer des actions d'économies sur son réseau : détection des fuites, optimisation de la gestion (64)
- ◆ Nestlé Waters : Réserver l'eau des GTI à l'embouteillage (et ne pas l'utiliser pour d'autres usages) (65 - deux voix « je peux vivre avec »)
- ◆ Nestlé Waters : Continuer les efforts d'optimisation d'utilisation des eaux de procès (66)
- ◆ Nestlé Waters : Considérer de nouvelles méthodes de circuit fermé (comme pratiqué par l'Ermitage) (67)
- ◆ Collectivités (Région, CD) : Renforcer les mesures d'économie dans les bâtiments publics dont les collectivités ont la responsabilité (surtout collèges et lycées). (69)
- ◆ Collectivités (Région, CD) : Agir sur l'éducation (écoles, collèges, lycées) (70)
- ◆ Collectivités (Région, CD) : Montrer l'exemple: arrosage, piscines publiques,... (71)
- ◆ Etat : Faire évoluer la législation par rapport à la réutilisation des eaux des circuits fermés (72)

La proposition « Elus/Maires : Chercher à identifier et sensibiliser les gros consommateurs » (63) est refusée par l'Ermitage.

Sur la proposition « Ermitage : Continuer à baisser le ratio du litre d'eau consommé par litre de lait transformé » (73), trois participants (mais pas le représentant de l'Ermitage) demandent « plus de discussion »

Commentaire d'analyste : Pour bien utiliser ces résultats sur les économies (et ne pas les perdre), il serait utile de considérer la mise en place de plans d'actions concrètes (avec des chiffres, des dates et des responsabilités) sur toutes ces déclarations et de les suivre dans le temps.

## 2.4. Développement du territoire

### Les principes

Beaucoup de consensus s'est montré sur les principes concernant le développement du territoire. Une grande majorité « aime » les principes suivants (avec quelques voix en « appui ») :

- ◆ Confirmer l'eau comme élément fort du territoire (marque Vittel, thermalisme, autres activités économiques,...) (74)
- ◆ Valoriser la qualité et l'attractivité du territoire : qualité de l'air, paysages etc. Développer l'atout « nature » du territoire (75)
- ◆ Concilier l'activité industrielle créatrice d'emplois avec la préservation de l'environnement (76)
- ◆ Favoriser l'accueil et le maintien des activités sociales et économiques sur le territoire (80)
- ◆ Diversifier le modèle économique et social (continuer l'existence de l'industrie actuelle et aussi développer de petites structures économiques locales qui ont un futur) (81)

Les principes suivants paraissent également consensuels entre ceux qui ont répondu avec quelques voix de « je peux vivre avec », la grande majorité « aime » et certains « appuient » :

- ◆ Le développement économique n'est pas possible si l'eau n'est pas disponible en quantité et en qualité (78)
- ◆ Nestlé et l'Ermitage sont les deux plus grands employeurs du secteur et cela doit être préservé (79)
- ◆ Préserver la biodiversité (la reconnaître comme atout aussi économique) (82)

La dernière proposition a aussi une large majorité « aime », une voix d' « appui » et une voix de « besoin de plus de discussion »

- ◆ Le développement économique doit respecter l'environnement

L'image qui émerge est que les participants veulent se baser sur le modèle économique actuel mais le développer en valorisant l'eau et la qualité environnementale encore plus pour le territoire, les protéger et en même temps diversifier l'économie. La thématique du développement du territoire a joué un rôle important lors des échanges. Les résultats semblent montrer la volonté des participants de ne pas voir l'eau du GTI de manière isolée mais dans une vision globale du territoire et son développement. Ils ont déclaré leurs intentions de développer le territoire comme le montrent les actions suivantes.

### Les actions

Toutes les actions proposées sur le projet de territoire paraissent consensuelles. 5 actions n'ont reçu que des voix vertes (en majorité) et bleues. Ce sont les actions suivantes :

- ◆ Elus/Maires et collectivités (Région, CD) : Valoriser la qualité et l'attractivité du territoire : qualité de l'air, paysages etc. (86)
- ◆ Favoriser un développement soutenable de la ressource en eau (88)
- ◆ Préserver l'emploi (89)

- ◆ Mettre en place des mesures exemplaires pour développer le territoire (et bien communiquer dessus) (93)
- ◆ Développer l'emploi sur le territoire de manière à ce que cela devienne possible d'employer des couples. (95)

Les autres actions proposées sur le développement du territoire ont également reçu des « aimes » et des « appuie » en majorité, avec entre un et trois « vivre avec ». Il s'agit de :

- ◆ Créer de nouvelles filières agricoles (83)
- ◆ Transmettre les industries actuelles (84)
- ◆ Transformer l'image actuelle du territoire (85)
- ◆ Elus/Maires et collectivités (Région, CD) : Préserver le nombre actuel des habitants et si possible en attirer de nouveaux (87)
- ◆ Nestlé devrait aussi permettre à d'autres industries (plus petites) dans d'autres secteurs de s'installer (90)
- ◆ NW : Continuer à préserver l'image de marque : Investissement continu pour la durabilité du territoire (gîtes A et B) (91)
- ◆ NW : Il y a bien évidemment une priorité de « faire tourner la boîte » mais cela n'exclut pas du tout un engagement pour le territoire (92)
- ◆ Valoriser l'activité de l'élevage : Assurer un avenir pour l'agriculteur éleveur (il y a des contraintes croissantes sur l'élevage). Reconnaître l'élevage comme une industrie du territoire (94)
- ◆ Garder les unités locales de production agricoles (96)

## 2.5. Les coûts et les financements

### Les principes

Dans cette rubrique il y a peu de consensus et plus de controverses. Les propositions suivantes étaient consensuelles pour ceux qui ont répondu au questionnaire :

- ◆ Arriver à un prix et des coûts justes (ne pas favoriser le principe du moindre prix uniquement mais intégrer différents critères dans les choix faits) (98 avec 7 « aimes » et 8 « appuies »)
- ◆ Le financement devrait être discuté avec les différents acteurs (104 avec 9 verts et 6 bleus)
- ◆ Ne pas mettre en péril l'existence de Nestlé Waters avec ses contributions pour le financement des solutions choisies (106 avec 4 verts, 10 bleus et 1 jaune)
- ◆ Elus/ Maires : Maitriser le prix de l'eau et en même temps garantir l'efficacité et la pérennité du service pour l'utilisateur (109 avec 7 « aimes », 7 « appuies » et 1 « vivre avec »)

Par contre les propositions les plus controversées étaient les suivantes :

- ◆ Les financeurs « classiques » (AE, collectivités, consommateurs) devraient prendre en charge le financement (99)
- ◆ Le particulier ne devra pas supporter les coûts des actions engagées (102)
- ◆ C'est aux industriels, particulièrement Nestlé Waters, de supporter le coût, puisque cette société est en partie responsable de la baisse de la nappe des GTI (mais : Nestlé Waters ne serait pas le seul à contribuer. D'autres financeurs – comme l'Agence de l'Eau etc. – contribueront aussi) (103)
- ◆ Nestlé Waters devrait contribuer aux coûts d'investissement plutôt que de contribuer aux coûts de fonctionnement (107)

## Les actions

Toutes les 4 actions proposées ont reçu des voix orange. Les deux propositions suivantes ont en reçu très peu :

- ◆ Agence de l'Eau : L'AE participera aux différentes solutions envisagées (111. Deux voix en orange dont la voix de l'Agence de l'eau)
- ◆ NW : Devrait contribuer aux coûts d'investissement de façon significative (112 Trois voix en orange mais dans lesquelles la voix de NW ne se trouve pas : NW en bleu sur cette proposition).

Les deux autres propositions ont reçu des réponses en rouge :

- ◆ NW : Devrait contribuer aux coûts de fonctionnement de façon pérenne et significative (113. Voix de NW en rouge)
- ◆ NW : Actuellement NW verse des contreparties aux communes locales pour les gîtes A et B (surtaxe eau minérale). Sur le gîte C cela n'est pas le cas (car export). Du fait de la même marque commerciale rapprocher les contributions (par exemple, contributions au fonctionnement pour ce gîte C (ordre de grandeur 2 millions d'€ par an si l'on calcule au prorata des volumes embouteillés du gîte C par rapport aux volumes embouteillés des gîtes A et B (Gîte C : un quart des volumes ; gîtes A et B : trois quart des volumes)) (114. Voix de NW et Ermitage en rouge)

En résumé : La thématique « qui paie quoi » reste controversée. NW semble prêt à contribuer pour le coût d'investissement mais pas pour le fonctionnement. Le coût qui doit être supporté par le particulier reste controversé.

## 2.6. La qualité de l'eau

### Les principes

Sur la thématique de la qualité, un consensus émerge sur les principes suivants, parmi ceux qui ont répondu :

- ◆ L'eau distribuée aux usagers doit être une eau potable et correspondre aux normes (normes eaux brutes (avant traitement) et eaux traitées (distribution)) (115)
- ◆ Distribuer une eau de qualité en permanence (116)
- ◆ NW : Assurer la pérennité commerciale avec la qualité de l'eau (fondement de l'activité de NW) (121)
- ◆ Viser à maintenir l'image du département Vosges par rapport à la qualité (eaux thermales par ex.) (122)
- ◆ Agriculture : Garantir la qualité de l'eau pour le bétail (mais utiliser cela éventuellement aussi comme opportunité pour économiser les eaux des GTI) (124)

Les principes les plus controversés sont les suivants :

- ◆ La qualité ne devrait pas être un facteur de complexification du système de distribution de l'eau (tout en garantissant une eau distribuée dans les normes) (117 avec tous pour ou « vivre avec » mais avec une voix en rouge de la DREAL)
- ◆ Les usages prioritaires vis-à-vis de la qualité de l'eau sont : la boisson, l'agroalimentaire, l'embouteillage (118. Tous verts ou bleus avec exception de la DREAL (orange) et Ermitage (rouge))

- ◆ Priorité pour la population et les usages domestiques concernant l'accès à l'eau d'une bonne qualité (119. Tous pour avec exception de la DREAL et NW (orange) et Ermitage (rouge))
- ◆ Priorité aux habitants du secteur Sud-Ouest pour l'accès à l'eau des GTI du Secteur Sud-Ouest (priorité devant les autres usagers) (120. Seulement trois vert et un bleu le reste jaune, orange ou rouge)

La proposition de l'Ermitage de garantir la stabilité qualitative actuelle de l'eau qu'elle utilise (125) a reçu trois voix orange.

### Les actions

Seulement une action était proposée :

NW : Conserver le forage de Bonne Source pour NW (126. La plupart est pour ou peut vivre avec mais il y a deux voix orange)

## 2.7. Gouvernance

### Les principes

Un grand nombre de proposition apparaît consensuel sur la gouvernance pour ceux qui ont répondu :

- ◆ Elle doit être en conformité avec la réglementation (127)
- ◆ Elle doit fonctionner pratiquement (efficacité) (128)
- ◆ Elle doit garder en perspective l'intérêt général (129)
- ◆ Elle doit veiller à éviter des effets pervers (cohérence avec les différents domaines d'intérêts : eaux de surfaces, milieux naturels, etc.) (130)
- ◆ Communes : Etre garant vis-à-vis des administrés (134)
- ◆ Favoriser une gestion et gouvernance de proximité avec les usagers (valorisant les expériences acquises dans les SIE actuels) (135)
- ◆ Favoriser des mutualisations et des rationalisations (gestion, équipement) entre les SIE (137)
- ◆ Conserver la gestion de proximité malgré la transition vers de nouvelles structures (139)
- ◆ Avec le maintien de la proximité, aussi limiter les coûts pour les usagers (140)
- ◆ Prendre en compte les diverses visions existantes des élus sur la gouvernance (142)

Au milieu d'un consensus sur divers principes généraux, un point spécifique émerge, également consensuel : garder la gouvernance de proximité.

D'un autre côté, les principes les plus controversés paraissent les suivants :

- ◆ Rester en régie (pour ceux qui le souhaitent) (141 avec un orange et un rouge)
- ◆ La structure de gouvernance pourrait éventuellement être un syndicat mixte (143 avec 4 voix orange)

### Les actions

Les actions proposées sur la gouvernance sont toutes restées controversées. Il s'agit des propositions suivantes :

- ◆ Les associations devraient être représentées dans la gouvernance à venir (144. Aucun vert, 4 bleus dont NW, 7 jaunes, 2 oranges et 3 rouges)

- ◆ NW : Participant aux investissements, NW devrait entrer dans la gouvernance de la nappe (145. Un vert, 2 bleus, 6 jaunes, 4 orange, 3 rouges)
- ◆ Le conseil départemental (CD) pourrait coordonner, animer et accompagner l'émergence d'une gouvernance adaptée à l'enjeu (146 avec 3 oranges)
- ◆ La Région peut contribuer au financement de la gouvernance (147 avec 4 oranges)

En résumé, il y a besoin de plus d'échanges sur les différentes responsabilités dans la gouvernance future et sur qui y sera représenté.

## 2.8. Des nouvelles idées à étudier et développer plus

Le questionnaire s'est terminé sur 4 propositions de nouvelles idées (propositions 148 – 151). Ces idées ont reçu une majorité favorable, mais aussi toutes des voix en orange. Avec seulement une voix en orange, la proposition suivante se distingue :

- ◆ Adapter la facturation pour favoriser les économies

### 3. Résumé sur les points qui semblent les plus importants

| Thématique                     | Consensuel pour les participants   | Controversé   |
|--------------------------------|--|---|
| Les transferts d'eau           | Un transfert pourrait être nécessaire mais doit être mis en place en respectant certains principes comme la protection des autres nappes, des rivières et milieux aquatiques, la sécurisation de l'approvisionnement des diverses communes du territoire en qualité et quantité avec le transfert, l'impact le plus faible possible sur le prix de l'eau des abonnés et encore d'autres principes.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre l'atteinte d'un bon état de la ressource des GTI pour 2021</li> <li>• Est-ce que NW sera autorisé à prélever un minimum de 750 000 m3 du GTI ?</li> <li>• Est-ce que ce prélèvement sera sécurisé pour NW ou est-ce que ce quota pourrait baisser dans certaines conditions ? Lesquelles ?</li> <li>• Est-ce que l'Ermitage aura un accès garanti à l'eau GTI du SIE de Bulgnéville ?</li> </ul> |
| Le Muschelkalk                 | Envisager le Muschelkalk en ressource d'appoint locale (mais principalement développer l'option des GTI Sud-Est)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'option du Muschelkalk en tant qu'option prioritaire</li> <li>• Comment une option des GTI Sud-Est sera mise en place</li> </ul>  |
| Les économies d'eau            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver le territoire du point de vue des ressources en eau et encore beaucoup d'autres principes.</li> <li>• Nestlé Waters va réserver l'eau des GTI à l'embouteillage (et ne pas l'utiliser pour d'autres usages)</li> <li>• Les collectivités (Région, CD) vont renforcer les mesures d'économie dans les bâtiments publics dont les collectivités ont la responsabilité (surtout collèges et lycées) » et « Montrer l'exemple » arrosage, piscines publiques,...</li> </ul> | Le principe : « Tous les acteurs doivent contribuer, particulièrement les industriels » (mis en question par les industriels)   |
| Le développement du territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement du territoire devrait inclure « l'eau comme élément fort du territoire (marque Vittel, thermalisme, autres activités économiques,...) une bonne « qualité de l'air, paysages » et « l'atout nature » plus un « modèle économique et social diversifié (« continuer l'existence de l'industrie actuelle et aussi développer de petites structures économiques locales qui ont un futur »)</li> </ul>  | Peu de controverses sur ce point.   |

|                             |   |   |
|-----------------------------|---|---|
|                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence de « Nestlé et l'Ermitage » qui « sont les deux plus grands employeurs du secteur ... doit être préservé »</li> <li>• La biodiversité doit être préservée et reconnue aussi comme un atout économique.</li> <li>• Des actions concrètes peuvent impliquer un engagement de Nestlé pour le territoire, une valorisation de l'élevage, la création de nouvelles filières agricoles et une image du territoire transformé qui devient attractif pour de nouveaux habitants</li> </ul> |   |
| Les coûts et le financement | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arriver à un prix et des coûts justes (ne pas favoriser le principe du moindre prix uniquement mais intégrer différents critères dans les choix opérés)</li> <li>• Le financement devrait être discuté avec les différents acteurs</li> <li>• Ne pas mettre en péril l'existence de Nestlé Waters avec ses contributions pour le financement des solutions choisies</li> </ul>   | <p>La question « qui paie quoi » est très controversée. Certains mettent en avant l'AE et les collectivités, et les consommateurs, d'autres disent que « le particulier ne devra pas supporter les coûts des actions engagées », d'autres encore que « c'est aux industriels, particulièrement Nestlé Waters, de supporter le coût, puisque cette société est en partie responsable de la baisse de la nappe des GTI »</p> <p>Un point additionnel controversé est la possibilité pour Nestlé Waters de contribuer aux coûts d'investissement plutôt qu'aux coûts de fonctionnement</p> |
| La qualité de l'eau         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Distribuer une eau de qualité en permanence</li> <li>• Assurer la pérennité commerciale (de NW) avec la qualité de l'eau (fondement de l'activité de NW)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les usages prioritaires vis-à-vis de la qualité spécifiquement sur le point : « Priorité pour la population et les usages domestiques concernant l'accès à l'eau d'une bonne qualité »</li> <li>• Garantir la stabilité qualitative actuelle de l'eau pour l'Ermitage</li> </ul>   |
| La gouvernance              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gouvernance « doit être en conformité avec la réglementation », fonctionner avec efficacité, « garder en perspective l'intérêt général » et « veiller à éviter des effets pervers (cohérence avec les différents domaines d'intérêts : eaux de surfaces, milieux naturels, etc.) »</li> <li>• Favoriser une gestion et gouvernance de proximité avec les usagers (valorisant les expériences acquises dans les</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Est-ce que la gouvernance sera mise en place par un syndicat mixte ?</li> <li>• La représentation des associations et de NW dans la gouvernance</li> </ul>   |

|                     |  |  |
|---------------------|--|--|
|                     | SIE actuels) mais aussi favoriser des mutualisations et des rationalisations (gestion, équipement) entre les SIE |  |
| Des nouvelles idées |  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour l'instant, peu de consensus sur ces idées</li></ul> |